
QUELLE ECOLE CITOYENNE POUR LA RDCongo ?

Présenté par

M. KASHEMA Justin-Gratien
Chercheur enseignant
Directeur du Centre CEBADAC

Brève historique et motivation

Depuis 1991, le pays connaît un système démocratique à très haut contenu politique, où la liberté d'expression, le respect des droits civiques fondamentaux contrastaient avec la banqueroute sociale. Dès les années 1994, la pauvreté puis la misère se sont développées. Sous l'effet de la liberté d'expression et démocratie, les inégalités et l'exclusion se sont renforcées. Les droits sont devenus des objets du marché. La santé et l'éducation ont été monétarisées, réservés à ceux qui en avaient les moyens, la privatisation et l'exclusion devenant la règle dans un pays qui, pourtant, dispose d'importantes ressources minières.

Deux constats se sont alors progressivement imposés. Il y a eu d'abord un fort rejet du système alors dominant. Puis la certitude que la démocratie n'a de sens que si elle a aussi un contenu social. Cette double prise

de conscience a débouché en 1996 sur l'accord tacite par les congolais de l'invasion du pays par L.D. KABILA.

1-Le type d'éducation (ou d'école) déterminera dans quel type de pays nous voulons vivre

La volonté d'un pays à s'en sortir se reflète dans sa Constitution. Nulle part, l'actuelle Constitution ne prévoit le passage d'une démocratie politique à une démocratie sociale, d'un Etat de droit à un Etat de justice. C'est un processus d'universalisation des droits. Cette transformation passe obligatoirement par le paiement de la dette sociale due à une partie importante de la population, notamment en termes d'enseignement, d'accès à la culture, d'accès aux médias, etc. J'aime bien prendre l'exemple de ces coureurs qui s'apprêtent à s'affronter sur un 100 mètres. L'un des deux est unijambiste, l'autre pas. Si on leur impose les mêmes règles, on provoquera une injustice. Eh bien, c'est ce que propose l'Etat de droit. Nous, en revanche, nous proposons de bâtir un Etat de justice.

En définitive, cette politique n'est que le produit d'une réflexion et d'une volonté populaire. Mais, effectivement, cette conception de la démocratie tend à nous différencier au niveau international, on peut le

constater lors de chaque rencontre de débats politiques en RDCongo. ! Par exemple, pour nous,

- le concept d'« école pour tous » ne peut se concevoir au sein du seul système scolaire proprement dit. Si l'on entend vraiment démocratiser la formation et donc donner une chance à tout le monde, il faut aussi s'occuper de ceux qui sont déjà en dehors du système, les exclus.

2-L'idée est évidemment séduisante, mais de quels moyens dispose la RDCongo ?

Parmi les pays du Tiers monde qui font mieux, l'exemple de Venezuela est souvent cité. Ce pays consacre 7% de son produit intérieur brut (PIB) à l'éducation, contre 2,8% avant l'adoption de la Constitution bolivarienne en 1999. L'effort est immense, proportionnel à la **dette sociale**. Pour cela, il faut récupérer la rente minière, l'internaliser, afin de redistribuer ces ressources vers ceux qui en ont besoin. Nous pensons ici au discours de monsieur Firmin RUGAMBWA, syndicaliste du corps enseignant de Bukavu (RDCongo) interviewé par l'asbl 3tamis à la rentrée scolaire 2006-07.

Le meilleur exemple actuellement cité reste le Venezuela. Aujourd'hui, sur 23 millions de Vénézuéliens, plus de 12 millions étudient, soit plus du 50% de la population !

La RDCongo quant à elle consacre moins de 1,5% du PIB à l'éducation et il est déjà descendu à 0,2% et seulement 10% de sa population estimée à plus ou moins 50 millions.

3- Que devaient être les objectifs primordiaux d'un Ministère à l'éducation?

Ça doit s'inscrire dans ceux du Millénaire fixés par l'ONU pour 2015 [les objectifs du Millénaire, ndlr], deux indicateurs concernent directement l'éducation. Le premier est l'universalisation de l'éducation de base (9e année). Le second est relatif au taux d'alphabétisation.

Certains pays du tiers monde qui font mieux en éducation, on cite la Bolivie et la Venezuela, grâce à la Mission Robinson, le deuxième objectif y est pratiquement atteint. Dans ces pays, les dirigeants ont réussi à diviser par cinq le nombre des analphabètes ! Une école citoyenne doit transmettre l'amour de la patrie, les valeurs d'égalité et de solidarité.

=====

Cette école doit combattre les stéréotypes discriminatoires, sexistes, tribaux, ethniques et raciaux. C'est une école qui forme tout au long de la vie. De la naissance à la mort, l'éducation doit être permanente. Une école citoyenne doit renforcer nos capacités d'accueil dans les structures préscolaires, pour les moins de 6 ans, le but étant d'universaliser cette prise en charge.

L'école citoyenne, c'est aussi l'école pour tous. L'éducation est un droit fondamental, c'est à l'Etat qu'il incombe de le garantir à tous ses citoyens.

4-Par la gratuité ?

Notamment. La gratuité de l'enseignement doit être garantie par la Constitution. Mais ça n'est pas suffisant. L'école citoyenne doit aussi faire un effort, en positif, envers ceux qui en ont le plus besoin. Il faut introduire l'école à temps complet, qui évite que les enfants dont les mères travaillent ne traînent désœuvrés toute l'après-midi. Dans ce modèle, il y a un maître d'école unique qui prend une part plus importante dans l'encadrement de l'enfant. Celui-ci prend en outre son petit-déjeuner, son déjeuner et son goûter à l'école. Il peut ainsi travailler le ventre plein quel que soit son milieu d'origine.

Une école citoyenne doit avoir pour but de :

- généraliser cette éducation que nous appelons « intégrale », car elle prend en compte tous les aspects de la vie, toutes les dimensions de l'enfant, sociale, physique, manuelle, intellectuelle, créative et même spirituelle. L'élève est aussi un citoyen.

Si l'école doit préparer l'enfant au monde du travail, valoriser la production, elle doit aussi lui transmettre des valeurs ou de compétences sociales et civiques, de cohabitation pacifique ou de communication communautaire, par exemple.

Il y a nécessité urgente aujourd'hui de s'inspirer du modèle en cour d'implantation chez un de nos voisins, la Zambie. La finalité de l'éducation n'est-ce pas finalement le caractère ? Le système moderne d'éducation a été décrié par ceux qui nous l'ont apporté. Ce n'est même plus une garantie pour l'emploi disait le Ministre français de l'éducation. Au fait, au lieu de développer le pouvoir de discrimination chez les élèves et étudiants, le système actuel les rend étroits d'esprit. **Une école doit comprendre les besoins de sa société et faire usage de son système éducatif pour son progrès.**

Jusqu'à aujourd'hui, l'école formait des individus profondément individualistes, prêts à être compétitifs, à se battre les uns avec les autres. L'école citoyenne que nous voulons pour la RDCongo doit enterrer ce concept.

L'école citoyenne doit former des personnes profondément sociales et solidaires.

Le système éducatif actuel est reconnu dans le monde entier. Mais à quoi leur sert-il ? A se mettre au service des multinationales et à s'enrichir sans penser une seconde au peuple ! Ce n'est pas de ça qu'ont besoin les congolais !

Par ailleurs, **l'école citoyenne doit être ouverte aux diverses cultures qui composent le pays.** *Nous voulons revaloriser les cultures paysanne et indigène, mettre en place un enseignement bilingue au moins: la RDCongo compte plusieurs peuples autochtones !*

Ce sera un travail de longue haleine, tant le système public d'éducation est exsangue. Les acteurs politiques se sont contentés de priver le service public de moyens. Le résultat a été le même... Tout est à refaire, les infrastructures à récupérer, le personnel à engager et à former. Cet aspect est primordial, car **si l'on veut**

changer l'école, on doit changer le maître, former un maître qui ait une conscience sociale.

5-De la crèche à l'université

Passer de 0,2 à 0,7% du PIB consacrés de 1978-1994 aux dépenses publiques d'éducation à 7% (comme le font certains pays nouvellement industrialisés), l'effort est inusuel. Il témoigne d'une multiplication d'initiatives ponctuelles.

L'école citoyenne se concentrera aussi à l'éradication de l'analphabétisme, elle devra mobiliser un grand nombre de professeurs volontaires et s'inspirer par exemple des méthodes utilisées avec succès à Cuba. La seconde phase, tout aussi ambitieuse, baptisée (tout récemment, Mission Robinson II), est censée amener en peu de temps, seulement deux ans les exclus du système scolaire au niveau de la sixième primaire.

A côté de ces deux missions de rattrapage, l'Etat doit mettre encore en oeuvre son concept, qui consiste à fournir une aide quotidienne et une « éducation initiale » aux moins de 6 ans qui touche actuellement près d'un enfant sur deux. Le niveau secondaire ne doit pas être oublié. A travers des cours audiovisuels encadrés par des

facilitateurs, ceux qui ont abandonné en cours de route l'école secondaire peuvent réintégrer le cursus classique.

Conclusion et suggestions

Vu l'urgence et la nécessité de parer au plus pressant, les autorités politiques devraient envisager une stratégie axée sur trois pôles :

→ **primo**, solliciter le concours de l'humanitaire pour permettre aux enfants et aux écoles de pouvoir terminer cette année scolaire

→ **secundo**, convoquer un congrès national des spécialistes (didacticiens, psycho-pédagogues et sociologues nationaux et les quelques rares éminents spécialistes du modèle zambien pour débattre des contenus des programmes adaptés à nos réalités congolaises et aux nouveaux enjeux humanistes.

→ **tertio**, amorcer des consultations régionales, coordonnées à l'échelle nationale pour la mise en

route d'instituts pilotes qui s'inspireraient de ce modèle zambien ou vénézuélien.

Pour réussir le défi lancé dans la nouvelle Constitution de la IIIème République, eu égard au souci de réhabiliter l'enseignement dans ce pays, nous suggérons la mise en place d'un lobby, groupe de pression, politico-éducatif : **socipar-syndi-confes** (incluant dans chaque Province) :

-3 délégués de la Société civile,

-3 représentants du syndicat des enseignants,

-3 membres du Conseil régional des parents,

-3 membres des entités confessionnelles (Catholiques, protestants et musulmans)

Son premier objectif serait de veiller à la stricte application des lois budgétaires en rapport avec l'éducation (programmes, salaires des enseignants et habilitations des infrastructures.

Vigilance tous azimuts quand on sait que le rapport de l'exercice 2005, activités 2005 rapporte ceci : pour l'exercice budgétaire 2004 :

La présidence de la République a consommé **16.724.723.019,50 Fc** au lieu de **8.844.604.376,15 Fc**. Soit un dépassement de **7.880.118.643,35 Fc**. **La vice-présidence de la République en charge de**

l'économie et des finances (**Ecofin**) a battu le record du dépassement. Il a englouti **6.003.621.686,39 Fc** contre des prévisions de l'ordre **786.230.172,14 Fc**. Soit un surplus de **5.117.391.514,25 Fc**.

La vice-présidence chargée de la politique, défense et sécurité a consommé **1.475.944.535,06 Fc** alors que les besoins exprimés étaient de l'ordre de **739.705.709,79 Fc**. Le dépassement se chiffre à **736.230.826,79 Fc**.

La vice-présidence de la République qui s'occupe du secteur social et culturel n'est pas en reste. Elle a dépensé **1.538.520.607,64 Fc** au lieu de **759.560.298,79 Fc** inscrits au budget. Le dépassement est de **778.960.408,85 Fc**.

Moins gourmande, **la vice-présidence de la République chargée de la reconstruction**; elle a réalisé un dépassement de **262.933.647,18 Fc**. Elle a avalé **1.024.229.975,20 Fc** alors que ses prévisions de dépenses étaient de **761.296.328,18 Fc**.

Selon des spécialistes de la finance, c'est tout simplement scandaleux. «La sommation de tous ces dépassements est de loin supérieure aux besoins réunis des enseignants de l'Enseignement primaire et secondaire ainsi que ceux de l'Enseignement supérieur et universitaire». En d'autres termes, la grogne sociale

entretenue dans les secteurs de l'éducation nationale et de l'administration publique peut bien trouver une solution, mais à condition que les gouvernants aient la volonté politique de partager. Moralité : les caisses de l'Etat ne sont pas aussi vides que la propagande officielle le laisse entendre.

Après les élections nous pensons que la IIIème République, avec sa nouvelle équipe gouvernementale, au vu de la légitimité et de la confiance que le peuple a voulu renouvelé à travers ses élus, on devrait s'attendre à mieux que ça !

Quelques références bibliographiques

Amstrong, F. et Len Barton, 2004. *Besoins éducatifs particuliers et « inclusive éducation »* In DIFFICULTE ET HANDICAP A L'ECOLE : Quelles pratiques éducatives pour tous ? Travaux coordonnés par Bemont B. et Vérillon A., Ed. CRESAS en collaboration avec CTNERHI et INRP. 216p.

Perron R., Aublé, J.-P., Compas, Y. 2005. L'ENFANT EN DIFFICULTES : L'aide psychologique à l'école. (4^{ème} édition), Ed. DUNOD. 238p.

Parret Ch. Et Iguenane J., 2006. Accompagner l'enfant maltraité et sa famille (2nd. 2^dition). Ed. DUNOD. 218p.

OCDE, 2006. POLITIQUE D'EDUCATION ET DE FORMATION : Le rôle crucial des enseignants : Attirer, former et retenir des enseignants de qualité.. OCDE éditions. 265p.